3ID DESAMIANTAGE

Société par actions simplifiée au capital de 37000 euros

Siège social : RUE DE MORDECET, LES PLAINES

26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE

880 009 485 000 17 R.C.S. ROMANS

EXTRAIT DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
PRISES PAR ACTE ÉCRIT EN DATE DU 30 JUIN 2026

(...)

Etant préalablement rappelé ce qui suit :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis et arrêtés par la Présidente de la Société, la Société FINANCIERE LIFE, représentée par Monsieur Alexandre LAVOISIER.

(...)

DEUXIÈME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter l'intégralité du bénéfice s'élevant à 104 481.75 euros au poste *« Report à nouveau »* dont le solde est porté 104.482 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

L'ASSOCIÉE UNIQUE
LA SOCIETE FINANCIÈRE LIFE
REPRESENTEE PAR M. ALEXANDRE LAVOISIER

Exercice clos le 31 décembre **2025**

Comptes annuels

SAS 3ID DESAMIANTAGE

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



BILAN ACTIF

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, ...						
Fonds commercial	1 000		1 000		1 000	
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				2		3
Terrains						
Constructions	17 170	5 512	11 658		13 395	
Inst. techniques, matériel et outillages ...	58 208	17 654	40 554		23 105	
Autres immobilisations corporelles	39 568	34 072	5 496		12 988	
Immob. corp. en cours, av. acptes					4 853	
Immobilisations financières						1
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	13 053		13 053		18 489	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**128 999**	**57 237**	**71 762**	**2**	**73 830**	**4**
Stocks et en-cours				1		3
Mat. premières, autres approv.	22 653		22 653		50 472	
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				96		92
Clients	380 804		380 804		335 783	
Clients douteux, litigieux		18 982	-18 982			
Clients Factures à établir	90 000		90 000		209 327	
Personnel et comptes rattachés	209		209		209	
Créances fiscales et sociales	98 797		98 797		46 858	
Autres créances						
Groupe et associés	2 257 628		2 257 628		1 087 778	
Débiteurs divers	15 174		15 174		11 709	
Charges constatées d'avance	17 539		17 539		15 194	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités					3 128	
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	**2 882 803**	**18 982**	**2 863 821**	**98**	**1 760 457**	**96**
Frais d'émission des emprunts (IV)						

BILAN ACTIF

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**3 011 802**	**76 220**	**2 935 582**	**100**	**1 834 287**	**100**
(2) Dont à moins d'un an	*2 860 150*					

BILAN PASSIF

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 37 000)	37 000	1	37 000	2
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		1		
Réserve légale	2 475			
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	36 474			
Report à nouveau			-10 556	-1
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-104 482	-4	49 506	3
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**-28 532**	**-1**	**75 949**	**4**
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	323		17 855	1
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	25 243	1		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	220 664	8	130 557	7
Fournisseurs, factures non parvenues	61 558	2	139 037	8
Groupe et associés	2 506 032	85	1 297 288	71
Dettes fiscales et sociales	135 431	5	160 116	9
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	14 865	1	13 484	1
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)	**2 964 115**	**101**	**1 758 337**	**96**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**2 935 582**	**100**	**1 834 287**	**100**

(1) Dont à moins d'un an *2 938 872*

COMPTE DE RÉSULTAT

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	1 379 631	1 665 829	-286 198	-17
Montant net du chiffre d'affaires	**1 379 631**	**1 665 829**	**-286 198**	**-17**
Production stockée		-28 931	28 931	100
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		549	-549	-100
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Autres produits	6 462	38	6 424	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**1 386 092**	**1 637 484**	**-251 392**	**-15**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.	29 971	54 125	-24 154	-45
Variation de stocks	27 819	-15 768	43 587	276
Autres achats et charges externes (1)	941 559	998 477	-56 918	-6
Impôts, taxes et versements assimilés	20 813	17 661	3 153	18
Salaires	303 175	389 758	-86 583	-22
Cotisations sociales	107 870	140 888	-33 018	-23
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	17 777	21 848	-4 072	-19
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	18 982		18 982	
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Autres charges	11 179	479	10 701	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**1 479 146**	**1 607 468**	**-128 322**	**-8**
(1) y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier	*39 464*	*37 736*		
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-93 054**	**30 016**	**-123 070**	**-410**
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé	1 017	1 481	-463	-31
Autres intérêts et produits assimilés (2)	55 103	14 403	40 700	283
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**56 120**	**15 884**	**40 237**	**253**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				

COMPTE DE RÉSULTAT

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Intérêts et charges assimilées (3)		67 548	28 676	38 873	136
Différences négatives de change					
Valeur comptable des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**(VI)**	**67 548**	**28 676**	**38 873**	**136**
2-RÉSULTAT FINANCIER	**(V-VI)**	**-11 428**	**-12 792**	**1 364**	**11**
3-RESULTAT COURANT avant impôts	**(I-II+III-IV+V-VI)**	**-104 482**	**17 224**	**-121 706**	**-707**
Produits exceptionnels	(VII)		77 962	-77 962	-100
Charges exceptionnelles	(VIII)		30 265	-30 265	-100
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(VII-VIII)**		**47 696**	**-47 696**	**-100**
Participation des salariés aux résultats	(IX)				
Impôts sur les bénéfices	(X)		15 415	-15 415	-100
TOTAL DES PRODUITS	**(I+III+V+VII)**	**1 442 213**	**1 731 329**	**-289 117**	**-17**
TOTAL DES CHARGES	**(II+IV+VI+VIII+IX+X)**	**1 546 695**	**1 681 824**	**-135 129**	**-8**
BÉNÉFICE OU PERTE		**-104 482**	**49 506**	**-153 987**	**-311**
(2) Dont produits concernant les entités liées		*56 120*	*15 883*		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		*67 548*	*28 299*		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 2 935 582,40 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -104 481,75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 14/04/2026.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

1. Intégration fiscale

La société est intégrée fiscalement depuis le 1er janvier 2022 avec la SAS Hestia Invest.

2. Consolidation

La société consolidante est la SAS Hestia Invest - 4 rue des rouges gorges, Le Grand Mazais - 86580 VOUNEUIL-SOUS-BIARD.

3. Convention de trésorerie & gestion centralisée de trésorerie

Au sein du groupe HESTIA INVEST, une convention de trésorerie a été signée et a pris effet à compter du 1er janvier 2023. Ces avances de trésorerie sont rémunérées au taux de 3.5%.

Par ailleurs, une convention de centralisation de trésorerie (cash-pooling) a été mise en place en 2024 avec plusieurs partenaires bancaires. Ces conventions sont conclues pour une durée indéterminée. Les avances accordées ou reçues sont rémunérées au taux de 3.5%. HESTIA INVEST est la société centralisatrice.

Cette convention de cash-pooling conduit à centraliser chaque jour la trésorerie au niveau de la société mère, ce qui explique l'absence, ou quasi absence de trésorerie dans les comptes de la société au 31 décembre 2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le principe de permanence des méthodes a été retenu sous réserve de l'application du règlement ANC n°2022-06 décrit ci-après.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable.

Changement de méthode comptable :

Au cours de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société a appliqué pour la première fois le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

En application des dispositions de ce texte, ce changement de méthode est traité de manière prospective. En conséquence, les informations financières de l'exercice précédent, présentées à des fins comparatives, n'ont pas été retraitées.

Les incidences de ce changement sur les comptes de l'exercice sont les suivantes :

Résultat exceptionnel : La définition du résultat exceptionnel est désormais restreinte aux seuls produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel. Par conséquent, les produits des cessions d'éléments d'actifs immobilisés et les quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat sont maintenant classés en résultat d'exploitation.

Suppression des transferts de charges : Les comptes 79 "Transferts de charges" sont supprimés.

Ces reclassifications n'ont pas d'impact significatif sur la présentation des comptes annuels.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Par ailleurs, conformément aux articles 622-2 et 622-3 du PCG, les travaux en cours à la clôture, déterminés selon la méthode de l'avancement, sont comptabilisés en factures à établir et donc présentés avec les créances clients pour un montant de 90 K€.

De même, les produits contractuels sont comptabilisés en chiffre d'affaires. L'année passée, ces produits étaient comptabilisés sur la ligne « production stockée ».

Ce reclassement comptable ne porte que sur la présentation comptable des chantiers en cours, la méthode de l'avancement ayant toujours été appliquée.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.
L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.
Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les interêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des provisions pour dépréciation

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Factures à établir :

Les en-cours comptabilisés en factures à établir correspondent aux en-cours de production des chantiers valorisés à l'avancement. La méthode de l'avancement consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et le résultat au fur et à mesure de l'avancement des contrats. Le chiffre d'affaires est constaté en appliquant un pourcentage d'avancement sur le chiffre d'affaires du chantier. Le résultat à l'avancement est déterminé par différence entre le chiffre d'affaires à l'avancement et le cout des travaux et services exécutés et acceptés.

Ces chantiers font l'objet d'acomptes perçus et comptabilisés en avances et acomptes reçus sur commandes.?

IMMOBS INCORPORELLES ET FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

FONDS COMMERCIAL

	Acheté	Réévalué	Reçu en apport	Valeur nette
Fonds commercial	1 000,00			
TOTAL	**1 000,00**			

ETAT DES IMMOBILISATIONS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	1 000,00		
TOTAL	**1 000,00**		
Immobilisations corporelles			
Constructions sur sol d'autrui	9 069,52		
Constructions inst. générales, agencts, aménagements construct.	8 100,49		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	32 210,33		25 997,27
Installations générales, agencements et aménagements divers	4 891,57		
Matériel de transport	29 658,99		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	5 017,79		
Immobilisations corporelles en cours	4 852,70		
TOTAL	**93 801,39**		**25 997,27**
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	18 489,05		
TOTAL	**18 489,05**		
TOTAL GENERAL	**113 290,44**		**25 997,27**

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			1 000,00	
TOTAL			**1 000,00**	
Immobilisations corporelles				
Constructions sur sol d'autrui			9 069,52	
Constructions inst. générales, agencements			8 100,49	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			58 207,60	
Inst. générales, agencements et aménag. divers			4 891,57	
Matériel de transport			29 658,99	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			5 017,79	
Immobilisations corporelles en cours	4 852,70			
TOTAL	**4 852,70**		**114 945,96**	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières		5 436,00	13 053,05	
TOTAL		**5 436,00**	**13 053,05**	
TOTAL GENERAL	**4 852,70**	**5 436,00**	**128 999,01**	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Constructions sur sol d'autrui	4 À 10	LINEAIRE	1 588,01	922,82		2 510,83
Const. inst. géné., agencts	10	LINEAIRE	2 187,32	813,38		3 000,70
Inst. tech., mat. et out. industriels	5	LINEAIRE	9 105,14	8 548,81		17 653,95
Inst. générales, agencts divers	10	LINEAIRE	3 721,34	-2 114,35		1 606,99
Matériel de transport	3 À 4	LINEAIRE	21 027,15	8 214,90		29 242,05
Matériel de bureau, informatique	3 A 10	LINEAIRE	1 831,88	1 391,01		3 222,89
TOTAL			**39 460,84**	**17 776,57**		**57 237,41**
TOTAL GENERAL			**39 460,84**	**17 776,57**		**57 237,41**

CRÉDITS-BAIL

	Valeur à la signature du contrat	Coût d'entrée de l'actif	Dotation aux amort. théorique		Valeur nette
			de l'exercice	cumul exerc. ant.	
Autres immobs corporelles	191 960,15	191 960,15	38 715,52	58 652,04	94 592,59
TOTAL	**191 960,15**	**191 960,15**	**38 715,52**	**58 652,04**	**94 592,59**

	Redevance payée		Redevance restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumul exerc. antérieurs	à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	
Autres immobs corporelles	39 672,89	49 830,74	36 711,95	64 119,65		31 954,46
TOTAL	**39 672,89**	**49 830,74**	**36 711,95**	**64 119,65**		**31 954,46**

ETAT DES CRÉANCES

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	13 052,95		13 052,95
Actif circulant			
Autres créances clients	470 803,90	470 803,90	
Personnel et comptes rattachés	208,51	208,51	
Taxe sur la valeur ajoutée	98 797,06	98 797,06	
Groupe et associés (2)	2 257 628,04	2 257 628,04	
Débiteurs divers	15 174,07	15 174,07	
Charges constatées d'avance	17 538,60	17 538,60	
TOTAL	**2 873 203,13**	**2 860 150,18**	**13 052,95**

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	90 000,00
Autres créances	60 253,10
TOTAL	**150 253,10**

CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	37 000,00	1,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	37 000,00	1,00

TABLEAU VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	37 000,00							37 000,00
Réserve légale		2 475,28						2 475,28
Autres réserves		36 474,26						36 474,26
Report à nouveau	-10 556,05	10 556,00						-0,05
Résultat de l'exercice	49 505,54	-49 505,54				-104 481,75		-104 481,75
TOTAL	**75 949,49**					**-104 481,7**		**-28 532,26**

ETAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciations				
Sur comptes clients		18 982,00		18 982,00
TOTAL		**18 982,00**		**18 982,00**
TOTAL GÉNÉRAL		**18 982,00**		**18 982,00**
Dont dotations & reprises d'exploitation		18 982,00		

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	322,68	322,68		
Fournisseurs et comptes rattachés	282 222,17	282 222,17		
Personnel et comptes rattachés	32 320,85	32 320,85		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 928,08	29 928,08		
Taxe sur la valeur ajoutée	72 434,96	72 434,96		
Autres impôts et taxes assimilées	747,00	747,00		
Groupes et associés (2)	2 506 031,53	2 506 031,53		
Autres dettes	14 864,67	14 864,67		
TOTAL	**2 938 871,94**	**2 938 871,94**		

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 558,00
Dettes fiscales et sociales	44 841,44
Autres dettes	23 480,40
TOTAL	**129 879,84**

ENGAGEMENTS

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Engagement de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite ne sont pas comptabilisés au passif de la société mais font l'objet d'une information au titre des engagements hors bilan.

Les hypothèses retenues pour calculer l'engagement de retraite au 31 décembre 2025 sont indiquées ci-dessous.

L'indemnité due au personnel ouvrier du bâtiment est couverte par la caisse PROBTP prévoyance à laquelle cotise la société.

Hypothèses de calcul retenues :

Augmentation annuelle des salaires : 2.50%

Taux d'actualisation : 3.96%

Age de départ à la retraite : 64 ans

Taux de charges patronales : entre 24 et 45% suivant catégorie de personnel et convention collective

Table de mortalité : TH002-TF002

Taux de rotation du personnel : déterminé par tranche d'âge

18 à 40 ans? 3.00%

41 à 55 ans : 3.00%

56 ans et plus : 0.00%

Méthode de calcul : rétrospective prorata temporis

En fonction de ces hypothèses, la dette actuarielle au 31 décembre 2025 est de 1 632 euros.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Autres engagements donnés						
Contrats de crédits-bails	132 786,06					132 786,06
TOTAL (1)	**132 786,06**					**132 786,06**

	Autre	Dirigeant	Provision			Montant
TOTAL	**132 786,06**					**132 786,06**

RÉPARTITION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

RÉPARTITION DU MONTANT GLOBAL DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Taux d'imposition : %

	Montant brut	Impôt	Montant net
Résultat courant	-104 481,75		-104 481,75
+ Charges non déductibles	4 861,00		4 861,00
= Résultat fiscal courant	**-99 620,75**		**-99 620,75**
= Résultat fiscal	**-99 620,75**		**-99 620,75**

LES EFFECTIFS

EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2025	31/12/2024
Ingénieurs et cadres	1,00	1,00
Agents de maîtrise	4,00	3,00
Employés et techniciens	1,00	1,00
Ouvriers	6,00	5,00
PERSONNEL SALARIÉ	**12,00**	**10,00**

3ID Désamiantage

Société par Actions Simplifiée

Les Plaines
Rue de Mordecet

26320 SAINT MARCEL LES VALENCE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

3ID Désamiantage

Société par Actions Simplifiée

Les Plaines
Rue de Mordecet

26320 SAINT MARCEL LES VALENCE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'associé unique de la société 3ID Désamiantage

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3ID Désamiantage relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Deloitte.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif au nouveau règlement ANC n°2022-06 décrit dans la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Deloitte.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 juin 2026

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

radigue Guillaume

Guillaume RADIGUE

BILAN ACTIF

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, ...						
Fonds commercial	1 000		1 000		1 000	
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				2		3
Terrains						
Constructions	17 170	5 512	11 658		13 395	
Inst. techniques, matériel et outillages ...	58 208	17 654	40 554		23 105	
Autres immobilisations corporelles	39 568	34 072	5 496		12 988	
Immob. corp. en cours, av. acptes					4 853	
Immobilisations financières						1
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	13 053		13 053		18 489	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**128 999**	**57 237**	**71 762**	**2**	**73 830**	**4**
Stocks et en-cours				1		3
Mat. premières, autres approv.	22 653		22 653		50 472	
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				96		92
Clients	380 804		380 804		335 783	
Clients douteux, litigieux		18 982	-18 982			
Clients Factures à établir	90 000		90 000		209 327	
Personnel et comptes rattachés	209		209		209	
Créances fiscales et sociales	98 797		98 797		46 858	
Autres créances						
Groupe et associés	2 257 628		2 257 628		1 087 778	
Débiteurs divers	15 174		15 174		11 709	
Charges constatées d'avance	17 539		17 539		15 194	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités					3 128	
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	**2 882 803**	**18 982**	**2 863 821**	**98**	**1 760 457**	**96**
Frais d'émission des emprunts (IV)						

BILAN ACTIF

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**3 011 802**	**76 220**	**2 935 582**	**100**	**1 834 287**	**100**
(2) Dont à moins d'un an	*2 860 150*					

BILAN PASSIF

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 37 000)	37 000	1	37 000	2
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		1		
Réserve légale	2 475			
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	36 474			
Report à nouveau			-10 556	-1
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-104 482	-4	49 506	3
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**-28 532**	**-1**	**75 949**	**4**
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	323		17 855	1
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	25 243	1		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	220 664	8	130 557	7
Fournisseurs, factures non parvenues	61 558	2	139 037	8
Groupe et associés	2 506 032	85	1 297 288	71
Dettes fiscales et sociales	135 431	5	160 116	9
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	14 865	1	13 484	1
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)	**2 964 115**	**101**	**1 758 337**	**96**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**2 935 582**	**100**	**1 834 287**	**100**

(1) Dont à moins d'un an *2 938 872*

COMPTE DE RÉSULTAT

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	1 379 631	1 665 829	-286 198	-17
Montant net du chiffre d'affaires	**1 379 631**	**1 665 829**	**-286 198**	**-17**
Production stockée		-28 931	28 931	100
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		549	-549	-100
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Autres produits	6 462	38	6 424	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**1 386 092**	**1 637 484**	**-251 392**	**-15**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.	29 971	54 125	-24 154	-45
Variation de stocks	27 819	-15 768	43 587	276
Autres achats et charges externes (1)	941 559	998 477	-56 918	-6
Impôts, taxes et versements assimilés	20 813	17 661	3 153	18
Salaires	303 175	389 758	-86 583	-22
Cotisations sociales	107 870	140 888	-33 018	-23
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	17 777	21 848	-4 072	-19
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	18 982		18 982	
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Autres charges	11 179	479	10 701	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**1 479 146**	**1 607 468**	**-128 322**	**-8**
(1) y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier	*39 464*	*37 736*		
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-93 054**	**30 016**	**-123 070**	**-410**
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé	1 017	1 481	-463	-31
Autres intérêts et produits assimilés (2)	55 103	14 403	40 700	283
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**56 120**	**15 884**	**40 237**	**253**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				

COMPTE DE RÉSULTAT

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Intérêts et charges assimilées (3)		67 548	28 676	38 873	136
Différences négatives de change					
Valeur comptable des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**(VI)**	**67 548**	**28 676**	**38 873**	**136**
2-RÉSULTAT FINANCIER	**(V-VI)**	**-11 428**	**-12 792**	**1 364**	**11**
3-RESULTAT COURANT avant impôts	**(I-II+III-IV+V-VI)**	**-104 482**	**17 224**	**-121 706**	**-707**
Produits exceptionnels	(VII)		77 962	-77 962	-100
Charges exceptionnelles	(VIII)		30 265	-30 265	-100
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(VII-VIII)**		**47 696**	**-47 696**	**-100**
Participation des salariés aux résultats	(IX)				
Impôts sur les bénéfices	(X)		15 415	-15 415	-100
TOTAL DES PRODUITS	**(I+III+V+VII)**	**1 442 213**	**1 731 329**	**-289 117**	**-17**
TOTAL DES CHARGES	**(II+IV+VI+VIII+IX+X)**	**1 546 695**	**1 681 824**	**-135 129**	**-8**
BÉNÉFICE OU PERTE		**-104 482**	**49 506**	**-153 987**	**-311**
(2) Dont produits concernant les entités liées		*56 120*	*15 883*		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		*67 548*	*28 299*		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 2 935 582,40 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -104 481,75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 14/04/2026.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

1. Intégration fiscale

La société est intégrée fiscalement depuis le 1er janvier 2022 avec la SAS Hestia Invest.

2. Consolidation

La société consolidante est la SAS Hestia Invest - 4 rue des rouges gorges, Le Grand Mazais - 86580 VOUNEUIL-SOUS-BIARD.

3. Convention de trésorerie & gestion centralisée de trésorerie

Au sein du groupe HESTIA INVEST, une convention de trésorerie a été signée et a pris effet à compter du 1er janvier 2023. Ces avances de trésorerie sont rémunérées au taux de 3.5%.

Par ailleurs, une convention de centralisation de trésorerie (cash-pooling) a été mise en place en 2024 avec plusieurs partenaires bancaires. Ces conventions sont conclues pour une durée indéterminée. Les avances accordées ou reçues sont rémunérées au taux de 3.5%. HESTIA INVEST est la société centralisatrice.

Cette convention de cash-pooling conduit à centraliser chaque jour la trésorerie au niveau de la société mère, ce qui explique l'absence, ou quasi absence de trésorerie dans les comptes de la société au 31 décembre 2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le principe de permanence des méthodes a été retenu sous réserve de l'application du règlement ANC n°2022-06 décrit ci-après.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable.

Changement de méthode comptable :

Au cours de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société a appliqué pour la première fois le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

En application des dispositions de ce texte, ce changement de méthode est traité de manière prospective. En conséquence, les informations financières de l'exercice précédent, présentées à des fins comparatives, n'ont pas été retraitées.

Les incidences de ce changement sur les comptes de l'exercice sont les suivantes :

Résultat exceptionnel : La définition du résultat exceptionnel est désormais restreinte aux seuls produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel. Par conséquent, les produits des cessions d'éléments d'actifs immobilisés et les quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat sont maintenant classés en résultat d'exploitation.

Suppression des transferts de charges : Les comptes 79 "Transferts de charges" sont supprimés.

Ces reclassifications n'ont pas d'impact significatif sur la présentation des comptes annuels.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Par ailleurs, conformément aux articles 622-2 et 622-3 du PCG, les travaux en cours à la clôture, déterminés selon la méthode de l'avancement, sont comptabilisés en factures à établir et donc présentés avec les créances clients pour un montant de 90 K€.

De même, les produits contractuels sont comptabilisés en chiffre d'affaires. L'année passée, ces produits étaient comptabilisés sur la ligne « production stockée ».

Ce reclassement comptable ne porte que sur la présentation comptable des chantiers en cours, la méthode de l'avancement ayant toujours été appliquée.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.
L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.
Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les interêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des provisions pour dépréciation

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Factures à établir :

Les en-cours comptabilisés en factures à établir correspondent aux en-cours de production des chantiers valorisés à l'avancement. La méthode de l'avancement consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et le résultat au fur et à mesure de l'avancement des contrats. Le chiffre d'affaires est constaté en appliquant un pourcentage d'avancement sur le chiffre d'affaires du chantier. Le résultat à l'avancement est déterminé par différence entre le chiffre d'affaires à l'avancement et le cout des travaux et services exécutés et acceptés.

Ces chantiers font l'objet d'acomptes perçus et comptabilisés en avances et acomptes reçus sur commandes.?

IMMOBS INCORPORELLES ET FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

FONDS COMMERCIAL

	Acheté	Réévalué	Reçu en apport	Valeur nette
Fonds commercial	1 000,00			
TOTAL	**1 000,00**			

ETAT DES IMMOBILISATIONS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	1 000,00		
TOTAL	**1 000,00**		
Immobilisations corporelles			
Constructions sur sol d'autrui	9 069,52		
Constructions inst. générales, agencts, aménagements construct.	8 100,49		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	32 210,33		25 997,27
Installations générales, agencements et aménagements divers	4 891,57		
Matériel de transport	29 658,99		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	5 017,79		
Immobilisations corporelles en cours	4 852,70		
TOTAL	**93 801,39**		**25 997,27**
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	18 489,05		
TOTAL	**18 489,05**		
TOTAL GENERAL	**113 290,44**		**25 997,27**

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			1 000,00	
TOTAL			**1 000,00**	
Immobilisations corporelles				
Constructions sur sol d'autrui			9 069,52	
Constructions inst. générales, agencements			8 100,49	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			58 207,60	
Inst. générales, agencements et aménag. divers			4 891,57	
Matériel de transport			29 658,99	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			5 017,79	
Immobilisations corporelles en cours	4 852,70			
TOTAL	**4 852,70**		**114 945,96**	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières		5 436,00	13 053,05	
TOTAL		**5 436,00**	**13 053,05**	
TOTAL GENERAL	**4 852,70**	**5 436,00**	**128 999,01**	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Constructions sur sol d'autrui	4 À 10	LINEAIRE	1 588,01	922,82		2 510,83
Const. inst. géné., agencts	10	LINEAIRE	2 187,32	813,38		3 000,70
Inst. tech., mat. et out. industriels	5	LINEAIRE	9 105,14	8 548,81		17 653,95
Inst. générales, agencts divers	10	LINEAIRE	3 721,34	-2 114,35		1 606,99
Matériel de transport	3 À 4	LINEAIRE	21 027,15	8 214,90		29 242,05
Matériel de bureau, informatique	3 A 10	LINEAIRE	1 831,88	1 391,01		3 222,89
TOTAL			**39 460,84**	**17 776,57**		**57 237,41**
TOTAL GENERAL			**39 460,84**	**17 776,57**		**57 237,41**

CRÉDITS-BAIL

	Valeur à la signature du contrat	Coût d'entrée de l'actif	Dotation aux amort. théorique		Valeur nette
			de l'exercice	cumul exerc. ant.	
Autres immobs corporelles	191 960,15	191 960,15	38 715,52	58 652,04	94 592,59
TOTAL	**191 960,15**	**191 960,15**	**38 715,52**	**58 652,04**	**94 592,59**

	Redevance payée		Redevance restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumul exerc. antérieurs	à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	
Autres immobs corporelles	39 672,89	49 830,74	36 711,95	64 119,65		31 954,46
TOTAL	**39 672,89**	**49 830,74**	**36 711,95**	**64 119,65**		**31 954,46**

ETAT DES CRÉANCES

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	13 052,95		13 052,95
Actif circulant			
Autres créances clients	470 803,90	470 803,90	
Personnel et comptes rattachés	208,51	208,51	
Taxe sur la valeur ajoutée	98 797,06	98 797,06	
Groupe et associés (2)	2 257 628,04	2 257 628,04	
Débiteurs divers	15 174,07	15 174,07	
Charges constatées d'avance	17 538,60	17 538,60	
TOTAL	**2 873 203,13**	**2 860 150,18**	**13 052,95**

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	90 000,00
Autres créances	60 253,10
TOTAL	**150 253,10**

CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	37 000,00	1,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	37 000,00	1,00

TABLEAU VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	37 000,00							37 000,00
Réserve légale		2 475,28						2 475,28
Autres réserves		36 474,26						36 474,26
Report à nouveau	-10 556,05	10 556,00						-0,05
Résultat de l'exercice	49 505,54	-49 505,54				-104 481,75		-104 481,75
TOTAL	**75 949,49**					**-104 481,7**		**-28 532,26**

ETAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciations				
Sur comptes clients		18 982,00		18 982,00
TOTAL		**18 982,00**		**18 982,00**
TOTAL GÉNÉRAL		**18 982,00**		**18 982,00**
Dont dotations & reprises d'exploitation		18 982,00		

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	322,68	322,68		
Fournisseurs et comptes rattachés	282 222,17	282 222,17		
Personnel et comptes rattachés	32 320,85	32 320,85		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 928,08	29 928,08		
Taxe sur la valeur ajoutée	72 434,96	72 434,96		
Autres impôts et taxes assimilées	747,00	747,00		
Groupes et associés (2)	2 506 031,53	2 506 031,53		
Autres dettes	14 864,67	14 864,67		
TOTAL	**2 938 871,94**	**2 938 871,94**		

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 558,00
Dettes fiscales et sociales	44 841,44
Autres dettes	23 480,40
TOTAL	**129 879,84**

ENGAGEMENTS

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Engagement de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite ne sont pas comptabilisés au passif de la société mais font l'objet d'une information au titre des engagements hors bilan.

Les hypothèses retenues pour calculer l'engagement de retraite au 31 décembre 2025 sont indiquées ci-dessous.

L'indemnité due au personnel ouvrier du bâtiment est couverte par la caisse PROBTP prévoyance à laquelle cotise la société.

Hypothèses de calcul retenues :

Augmentation annuelle des salaires : 2.50%

Taux d'actualisation : 3.96%

Age de départ à la retraite : 64 ans

Taux de charges patronales : entre 24 et 45% suivant catégorie de personnel et convention collective

Table de mortalité : TH002-TF002

Taux de rotation du personnel : déterminé par tranche d'âge

18 à 40 ans? 3.00%

41 à 55 ans : 3.00%

56 ans et plus : 0.00%

Méthode de calcul : rétrospective prorata temporis

En fonction de ces hypothèses, la dette actuarielle au 31 décembre 2025 est de 1 632 euros.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Autres engagements donnés						
Contrats de crédits-bails	132 786,06					132 786,06
TOTAL (1)	**132 786,06**					**132 786,06**

	Autre	Dirigeant	Provision			Montant
TOTAL	**132 786,06**					**132 786,06**

RÉPARTITION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

RÉPARTITION DU MONTANT GLOBAL DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Taux d'imposition : %

	Montant brut	Impôt	Montant net
Résultat courant	-104 481,75		-104 481,75
+ Charges non déductibles	4 861,00		4 861,00
= Résultat fiscal courant	**-99 620,75**		**-99 620,75**
= Résultat fiscal	**-99 620,75**		**-99 620,75**

LES EFFECTIFS

EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2025	31/12/2024
Ingénieurs et cadres	1,00	1,00
Agents de maîtrise	4,00	3,00
Employés et techniciens	1,00	1,00
Ouvriers	6,00	5,00
PERSONNEL SALARIÉ	**12,00**	**10,00**